

Jeudi 13 octobre 2022

**Réponse du Président Edouard Fritch
à la question de Madame Eliane Tevahitua**
relative à une étude sur les conséquences des essais nucléaires en
Polynésie française

Madame la représentante,

Je vous remercie de votre question, même si je vous avais déjà apporté des éléments de réponse à l'occasion de la question écrite que vous m'avez adressée sur ce thème en septembre 2020.

Je vous remercie également de saluer l'hommage que j'ai rendu à Bruno Barrillot le 15 août dernier, date anniversaire de son retour en Polynésie en 2016. J'ai tenu à lui rendre cet hommage après avoir constaté l'état de déshérence de sa dernière demeure.

J'avais souhaité que Bruno Barrillot reprenne la responsabilité de la délégation au suivi des conséquences des essais nucléaires, qui avait été fermée en 2013 par Gaston Flosse et que j'ai souhaité rétablir.

En effet, fin 2015, à l'occasion de la préparation de la visite du Président de la République François Hollande, j'ai repris contact avec lui, par l'intermédiaire et avec le soutien de John Doom, pour qu'il accepte de coopérer à nouveau pour l'intérêt général des citoyens polynésiens. Ce qu'il a accepté de bonne grâce et je l'en remercie encore.

Pour ce qui concerne une éventuelle étude sur les conséquences transgénérationnelles des essais nucléaires en Polynésie française, j'ai déjà eu l'occasion d'indiquer dans cette enceinte que Bruno Barrillot m'a proposé de la mettre en œuvre, ce que j'avais accepté.

Il avait ainsi pris contact avec le Dr Katsumi Furitsu, chercheuse reconnue en radiobiologie et génétique médicale du Département de la Génétique, Université médicale de Hyogo au Japon.

Néanmoins, la disparition prématurée de Bruno Barrillot ne lui a pas permis d'aller plus avant. Après son décès, Madame Yolande Vernaudon, en charge de la DSCEN, a constaté qu'aucune convention n'était alors engagée ; aucune demande administrative n'était introduite pour des autorisations de recherche, démarche obligatoire quel que soit l'objet de la recherche.

Tout était à construire : méthodologie précise, programme de recherche, partenaires polynésiens, convention, autorisations, ... Yolande Vernaudon a travaillé à l'élaboration de ce projet en relation avec le Dr Furitsu et divers partenaires polynésiens incontournables tels que la délégation à la recherche, l'institut Malardé, la direction de la santé et les services financiers.

Puis une polémique a enflammé la Polynésie début 2018, suite à la parution d'un article du docteur Sueur qui n'a jamais été validé par la communauté scientifique. Cette polémique a découragé le docteur Furitsu qui a estimé que la sérénité indispensable à une recherche qui pourrait s'étaler sur plusieurs années n'était plus réunie.

Par la suite nous avons envisagé plusieurs pistes pour mener, malgré tout, des études sur les éventuelles atteintes au génome de l'exposition aux rayonnements ionisants, ainsi que je le souhaitais. Une ligne de crédits est restée ouverte à cet effet au budget jusqu'à présent.

Mais comme l'avait très bien souligné le Dr Furitsu, le processus de recherche doit rester indépendant de toutes pressions politiques et militantes.

Aussi, le contexte polémique a ruiné durablement la démarche académique.

Par ailleurs, il est utile de prendre en considération que la question de l'atteinte au génome de l'exposition aux rayonnements ionisants est un enjeu de santé publique mondial et international, les effets de la radioactivité étant les mêmes quelles que soient les sources de rayonnement : naturel, militaire, civil, médical.

Aussi, des études sont menées par de nombreuses équipes au niveau mondial et international.

En tout état de cause, vous faites bien de rappeler que l'UPLD, en son temps, a été à l'origine de la commission d'enquête de l'Assemblée de la Polynésie française sur les conséquences des essais nucléaires en Polynésie française. Des travaux qui ont servi de base à la rédaction du livre « Toxique » sans qu'aucune nouvelle révélation ne soit apportée par cet ouvrage, ce qu'avait d'ailleurs constaté Oscar Tamaru à sa sortie. J'ai bien noté toutefois que les différents gouvernements du Taui ou de l'UPLD n'ont engagé aucune démarche pour aller dans le sens de la recherche des conséquences génétiques de ces essais.

Maintenant, et après mure réflexion, je vous pose à mon tour une question : est-ce bien à la Polynésie française de diligenter cette étude ? Je serai tenté de vous inviter à solliciter vos représentants à l'Assemblée nationale pour qu'ils interviennent auprès de l'Etat afin qu'une étude indépendante soit engagée et financée par ses soins.

Je l'ai déjà dit ici, comme à Paris, l'Etat a un devoir de vérité et de justice vis-à-vis des Polynésiens. C'est une question de dignité pour nous.

Nous devons tout mettre sur la table et lever les dernières zones d'ombre qui masquent encore la totale vérité sur les conséquences des essais nucléaires.

C'est ce que nous avons initié au travers de la table ronde Reko Tika organisée par le Président Macron à ma demande.

Je ne reviendrai pas sur les avancées obtenues par cette table ronde, notamment pour ce qui concerne l'ouverture des archives – 90.000 documents sont actuellement à votre disposition- , la meilleure indemnisation des victimes, ou la prochaine mise en œuvre du remboursement des frais engagés par la CPS. J'ai déjà exposé les engagements de l'Etat, sous l'impulsion du Président Macron ; à l'issue de cette rencontre à Paris

Mais déjà, lors de sa visite en Polynésie le 22 février 2016, François Hollande avait reconnu, toujours à ma demande, que *« les essais nucléaires menés entre 1966 et 1996 en Polynésie française ont eu un impact environnemental et provoqué des conséquences sanitaires »*.

C'est dans ce cadre que nous avons obtenu de l'Etat qu'il finance notamment les équipements en oncologie du CHPF pour 700 millions CFP.

Lors de la révision statutaire de juillet 2019, nous avons pu faire inscrire la reconnaissance de la Nation de la mise à contribution de la Polynésie pour la capacité de dissuasion nucléaire de la France.

C'est toujours dans un souci de vérité et de transparence que nous avons lancé le projet de centre de mémoire et commandé en 2018 auprès de la Maison des sciences de l'homme du Pacifique un programme de recherches pour contribuer à la nécessaire mise en lumière des faits historiques et à la sauvegarde de la mémoire des essais nucléaires en Polynésie française qui a été publié il y a quelques mois.

J'ai souhaité par ailleurs que le fait nucléaire soit enseigné dans nos écoles dès le CM1 et jusqu'en terminale. Ce projet a été porté par le ministère avec la DGEE et le vice-rectorat. Il s'agit pour les élèves de se saisir progressivement de toutes les dimensions du fait nucléaire, au travers de leur parcours scolaire et de différentes disciplines qui sont autant d'entrées qui permettent d'enrichir la connaissance et la compréhension, non dans une logique partisane, mais dans l'esprit du développement citoyen et du libre-arbitre.

Je voudrais aussi rappeler que nous nous sommes préoccupés de la reconversion des sites de défense avec le CRSD.

L'Etat a également engagé la dépollution et la réhabilitation de Hao, même si la question du traitement des terres polluées n'est pas encore réglée à ce jour et fait l'objet de discussions serrées entre nous et l'Etat.

Je peux affirmer que les gouvernements que j'ai présidés depuis 2014 ont fait ce qui est nécessaire pour la reconnaissance par l'Etat du fait nucléaire et de ses conséquences pendant que d'autres gesticulaient dans le vide, que certains voulaient se faire une publicité à bon compte sur le dos des victimes.

Il est certain que nous ne sommes pas arrivés au bout de ce travail. Je le redis, l'Etat a un devoir de vérité et de justice vis-à-vis des Polynésiens.

Votre gouvernement et sa majorité ne sont pas dans l'incantation permanente. Ce qui nous intéresse, ce sont des actes concrets pour qu'enfin ce débat sur le nucléaire soit apaisé. Je ne crois pas que ce soit votre démarche.

Je vous remercie.

